

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	64 (1993)
Heft:	2: Problème des déchets : de l'élimination à la gestion ; Formation professionnelle : introduction de la maturité technique
 Artikel:	Faire sa maturité à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier
Autor:	Walther, Bernard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

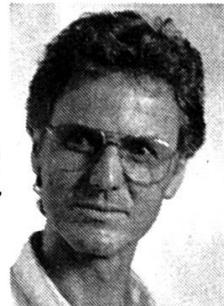
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faire sa maturité à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier

par Bernard Walther, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI)



L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI), par son Ecole de métiers affiliée, offre plus de 170 places d'apprentissage qui mènent en 4 ans au CFC dans 9 professions du domaine technique.

Un progrès important

Dès août 1995, les meilleur(e)s apprenant(e)s de l'Ecole de métiers qui auront terminé leur 3^e année et qui auront réussi l'examen du CFC, pourront entrer en classe de maturité professionnelle technique. Les personnes en possession d'un CFC obtenu de manière habituelle pourront également être admises sous certaines conditions. Pendant une année, ces jeunes suivront un enseignement théorique à plein temps dans les branches figurant sur le tableau de la page 23.

A la fin de cette année, les étudiants passeront un examen pour obtenir la maturité professionnelle. Ce document leur donnera le droit d'entrer, sans autres conditions, à l'école d'ingénieurs (Haute école spécialisée du domaine technique). Il faudra encore 3 ans d'étude pour y décrocher le titre d'ingénieur ETS. Cette filière peut être résumée par la formule «modèle 3+1+3».

Pourquoi innover ?

En relation avec l'évolution de la société et de l'économie, les besoins des écoles d'ingénieurs ont joué un grand rôle dans le lancement de la maturité professionnelle. L'analyse montre qu'au moins trois éléments ont été considérés :

1. Dans le système actuel, les connaissances théoriques, lors de l'entrée à l'école d'ingénieurs, sont plutôt restreintes. Vouloir atteindre en un temps si court (3 ans) le niveau exigé par un diplôme d'ingénieur pose de nombreux problèmes de synchronisation entre les cours et provoque, pendant les études, de longues périodes de surcharge du programme d'enseignement. Il ne reste par conséquent qu'une trop petite place pour le travail personnel et pour la réflexion.
2. Les connaissances linguistiques des futurs ingénieurs ne sont pas suffisantes ; de même, leurs capacités d'expression orale et écrite ne sont pas toujours assez développées, y compris dans leur langue maternelle.
3. Les études d'ingénieurs sont très poussées et très exigeantes sur les plans technique et scientifique ; elles réduisent terriblement la disponibilité d'esprit pour s'in-

téresser à d'autres domaines et elles ne favorisent pas une vue globale du rôle de l'ingénieur, de la société, de la personne humaine et de l'interaction de ces composantes.

Cette quasi monoculture est réductrice, car l'esprit technique tend à ne se mobiliser que pour ce qui est immédiatement utile, ce qui "marche". Le contexte et le fondement des choses sont souvent escamotés ou jugés comme superflus. Il s'ensuit un manque de motivation pour prendre un peu de hauteur ou de recul.

La solution retenue

L'établissement du programme d'enseignement en classe de maturité devra donc, d'une part, permettre l'élévation du niveau des connaissances linguistiques, scientifiques et culturelles à l'entrée de l'école d'ingénieurs et d'autre part, favoriser chez les apprentis l'apparition d'une aptitude à étudier. Les écoles d'ingénieurs attendent des étudiants qu'ils aient l'esprit ouvert, qu'ils soient conscients de leur futur rôle, qu'ils se sentent attirés par une démarche scientifique et prêts à prendre des responsabilités, en premier lieu dans le cadre de leurs propres études. En bref, qu'ils soient des personnes ayant accédé à un certain degré de maturité !

On le voit, cet enseignement ne se réduira pas à anticiper, dans un fastidieux bâchotage, les matières des cours dispensées par l'école d'ingénieurs. Il devra véritablement faire ressortir l'influence du contexte social et culturel, donner l'occasion d'expérimenter l'interdisciplinarité, laisser du temps pour des travaux personnels. Les études s'orientent donc plus fortement vers un modèle universitaire.

Pour accueillir ces nouveaux étudiants, l'école d'ingénieurs prépare une révision de son programme d'étude, qui s'appuiera sur une base plus élevée et qui pourra comporter un horaire hebdomadaire quelque peu allégé.

La maturité professionnelle technique comporte également d'autres éléments intéressants, notamment ceux qui sont résumés ci-après :

– Reconnaissance internationale. Avec l'amélioration de la formation générale préalable, les titres délivrés par les Hautes écoles spécialisées de Suisse rempliront une des conditions nécessaires pour recevoir une reconnaissance européenne.

– Revalorisation. La création de ce type de maturité, avec ses conséquences sur la forme et le contenu des études, revalorise la formation professionnelle et rend la filière des écoles d'ingénieurs socialement plus attrayante et plus concurrentielle que les études gymnasiales-universitaires.

– Entrée garantie. Dans ses recommandations (*Les écoles d'ingénieurs HES, Hautes Ecoles Spécialisées. Dix recommandations et un projet de concept*, 9 mars 1993), la Conférence des directeurs des Ecoles d'ingénieurs de Suisse précise que «celui ou celle qui a obtenu la maturité professionnelle technique a un droit fondamental à une place dans une Haute Ecole Spécialisée technique (...), dans une orientation correspondant à la profession apprise».

Les différents modèles

Pour être reconnue par l'OFIAAMT, la formation qui mène à la maturité doit comporter au moins 1440 leçons. Trois manières permettent d'y arriver ; elles correspondent aux différents modèles mis sur pied par les écoles.

A Saint-Imier, comme on l'a déjà indiqué plus haut, c'est le modèle 3+1+3 qui a été choisi, c'est-à-dire 3 ans d'apprentissage, une année de maturité, 3 ans d'école d'ingénieurs. Le second modèle est noté 4+1+3 ; l'apprenti obtient normalement son CFC en 4 ans, que ce soit dans l'industrie ou en école de métiers, puis il passe une année en classe de maturité et 3 ans à l'école d'ingénieurs. Le dernier modèle (4+3) s'applique aux apprentis des écoles professionnelles dans lesquelles les cours de la maturité seront répartis sur les 4 ans d'apprentissage, en parallèle avec les cours du CFC.

Pour les jeunes, ces diverses façons d'arriver au même résultat sont une bonne garantie de ne pas se retrouver sur une voie sans issue, quelle que soit l'option choisie et si leurs capacités le leur permettent.

Le corps enseignant de l'EISI a accueilli avec enthousiasme le projet de maturité professionnelle. La révision et la mise sur pied des programmes d'études sont déjà commencées. Il reste à souhaiter que le public, les parents et les futurs étudiants soient suffisamment informés de cette amélioration considérable et qu'ils se ren-

dent compte de son grand intérêt. Le nouveau visage et les perspectives de la voie apprentissage-école d'ingénieurs devraient en augmenter le prestige et inciter davantage de jeunes intellectuellement doués à l'emprunter. Dans notre monde soumis à tant d'influences et de changements, la possession de solides connaissances de base et la prise de conscience des nombreuses interactions qui régissent les différents aspects de la vie représentent, pour l'individu, les meilleures chances d'être capable de s'adapter aux mutations rapides de la société.



COUPON-RÉPONSE

- Je désire dès aujourd'hui aider un enfant (non nominatif) par un soutien financier régulier de Fr. _____ par mois, pendant _____ mois. Veuillez m'envoyer les bulletins de versement appropriés.
- Je préfère apporter mon appui à votre action par un don unique. Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.
- Je désire recevoir une documentation sur Terre des hommes.

Nom: ref.3322

Prénom:

Rue:

NP/Localité:

Date:

Signature:



Merci de retourner à: Terre des hommes • Case postale 388
1000 Lausanne 9 • Tél. 021/653 66 66 • CCP 10 - 11504-8

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :

André Marchand, Delémont

Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable :
Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39